



AVIS DE PUBLICATION

RÈGLEMENT NUMÉRO 465

Le 14 avril 2026, le conseil municipal de la Ville de Saint-Philippe a adopté le **Règlement numéro 465 concernant le code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville de Saint-Philippe, remplaçant le règlement numéro 447.**

Ce règlement peut être consulté au bureau de la greffière situé à l'hôtel de ville, au 175, chemin Sanguinet, bureau 201, Ville de Saint-Philippe, durant les heures de bureau.

Ce règlement entre en vigueur selon les dispositions de la loi.

Saint-Philippe, le 16 avril 2026

La greffière de la ville,

Stéphanie Dulude

Me Stéphanie Dulude, avocate